Adjoint à l'IA-DASEN chargé du premier degré

Lille, le

3 janvier 2022

Equipe de direction A-DASEN Secrétariat

Tél: 03 20 62 32 30 Mél: ce.i59iena@ac-lille.fr 144 rue de Bayay

144 rue de Bavay 59000 Lille

RELEVE DE CONCLUSION DU GDDE LUNDI 3 JANVIER 2022

Remerciement pour la rentrée scolaire qui s'est très bien passée.

FAQ: a été reçue tardivement, le 1er degré est au niveau 3 à la date du jour:

- Pas de brassage mais accompagnement si les deux parents travaillent et sont des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire,
- Pas de moment de convivialité,
- Eviter les réunions en présentiel et les gérer en distanciel (ou sur prise de rendez-vous), que ce soit avec les parents d'élèves ou avec les enseignants, éventuellement les décaler dans le temps si possible.
- Elèves à besoin éducatif particulier ? ils restent dans leur classe ordinaire s'ils le peuvent, ils sont regroupés au sein de leur dispositif (ULIS, UPE2A) s'ils ne peuvent pas être inclus dans leur classe ordinaire, il s'agit d'adapter pour chaque élève et pour chaque dispositif,
- Activités de musique et de chorale sont possibles avec le masque,
- Sorties scolaires : elles sont déconseillées et il est vivement recommandées de reporter les sorties scolaires (notamment celles qui demandent à prendre le car, y compris à l'étranger). Il faut faire preuve de discernement néanmoins et se tourner vers l'IEN le cas échéant,
- Masques obligatoires dans la cour de récréation.

Contact tracing : éviter de devoir fermer les classes :

- Cas confirmé :
 - moins de 12 ans et plus de 12 ans avec statut vaccinal complet, isolement de 7 jours réduit à 5 jours si test antigénique ou PCR négatif le 7^{ème} jour,
 - plus de 12 ans sans statut vaccinal complet, isolement de 10 jours réduit à 7 jours si test antigénique ou PCR négatif le 7^{ème} jour,
- Cas contact :
 - o moins de 12 ans et plus de 12 ans avec statut vaccinal complet, plus d'isolement si test antigénique ou PCR négatif à J0, autotest à J+2, J+4,
 - o plus de 12 ans sans statut vaccinal complet, isolement de 7 jours et test au 7ème jour.

Alléger les demandes institutionnelles :

- Recrutement de contractuels (90 recrutés à l'heure actuelle) : autorisation à aller au-delà de 90 recrutements et de niveau de diplôme à minima à BAC + 2,
- Allégement d'un certain nombre d'enquêtes, sauf les enquêtes ministérielles,
- Stopper les APC pour les directeurs d'école,
- Reporter les formations et les animations pédagogiques.

Continuité pédagogique : chaque école doit être en capacité d'assurer la continuité pédagogique, par l'existence et l'opérationnalité d'un protocole propre. Possibilité d'appui sur « *Ma classe à la maison* » à l'aide des 2 URL obtenus en début d'année scolaire. Il s'agit d'alterner les modalités d'accompagnement en distanciel (papier/crayon, manuels scolaires, visio…)

Pôles accueil : réfléchir à la problématique de l'accueil des enfants dont les deux parents sont personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Questions / réponses :

- **1.** Sans test des élèves, retour à 7 jours avec la mise en place d'un enseignement en distanciel dont les modalités sont à l'appréciation de l'enseignant,
- **2.** Capteurs de CO2 : un courrier a été envoyé par le rectorat aux municipalités pour leur signifier que l'Etat peut indemniser pour l'achat de capteurs de CO2,
- **3.** La mise en place l'accueil des élèves en distanciel est à envisager si un enseignant est absent et ce dans l'attente de son remplacement, selon le protocole en cours dans chaque école,
- 4. Piscine : on reste sur les mêmes règles qu'avant les vacances,
- **5.** EILE : maintien à envisager en lien avec l'IEN de circonscription, en respectant les bulles de sécurité et selon la situation de l'école et des élèves concernés.